

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

7me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1859.

No. 7.

UNE MÈRE A SON FILS AU CIEL.

Mon bien aimé, mon Auguste aux traits d'ange,
Quitte pour moi la céleste phalange
Un peu de temps!
De ton aspect mon âme est altérée,
Je veux revoir ton image adorée;
Viens, je t'attends!

Viens occuper ta place accoutumée,
Viens reposer ta tête bien-aimée
Sur mes genoux.
Mets dans ma main ta main blanche, amaigrie,
Et fixe encor sur ta mère attendrie
Tes yeux si doux.

Lorsqu'en hiver, au temps des longues veilles,
Du Dieu Sauveur je contais les merveilles
Au sein du feu,
Tu me disais : Encor, encor, ma mère,
J'écouterai, pendant la nuit entière,
Parler de Dieu!

Ta mère, hélas ! n'a plus rien à t'apprendre ;
Tu sais de Dieu ce que ne peut entendre
Un cœur mortel ;
O mon enfant ! c'est à toi de m'instruire ;
Beau Séraphin, c'est à toi de conduire
Ta mère au ciel !

Par tes récits-enchante mes oreilles,
Raconte-moi les heureuses merveilles
De ton séjour ;
J'écouterai du soir jusqu'à l'aurore.
Parlons de Dieu, mon fils, encore, encore ;
C'est à ton tour.

Oh ! parle moi d'immortelle espérance ;
J'ai tant souffert durant ta longue absence !
J'ai tant pleuré
Que l'amertume, en pénétrant mon âme,
A submergé toute divine flamme,
Tout don sacré !

Du Tout-Puissant enseigne-moi les voies,
Ma douleur trouve au récit de tes joies
Quelque douceur.
Fais luire en moi le jour pur qui t'éclaire,
N'as-tu pas vu là-haut ma sainte mère
Avec ta sœur ?

Tu m'as parlé ! . . . J'écoute, je devine ;
Oui, tu m'as dit, dans ta langue divine :
“ J'aime, je vis ! ”
Et j'ai compris ce qu'il te n'exprime ;
Je crois en toi, ma force se ranime ;
Merci, mon fils !

Mme. C. GUINARD.

HONNEURS RENDUS AUX MORTS CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES.

Quand la mort arrache à nos tendres
Embrassements un parent ou un ami qui
nous fut cher, pourquoi allons-nous cher-
cher la consolation là même où nous de-
vions ne rencontrer qu'un affreux déses-
poir ? Un charme involontaire nous tient
comme attachés sur la tombe de nos sem-

blables et une douce mélancolie nous y fait
verser des larmes et des prières. Cet attrait est si naturel qu'il n'y avait plus de
joie ni de consolation pour le patriarche
éloigné de la terre où reposaient les cen-
dres de ses pères. Et vous, fils de la Ju-
dée, qui avez consumé votre vie à ramasser
des richesses dans des pays étrangers,
pourquoi traversez-vous les mers après
un long exil ? N'est-ce pas pour reposer
avec vos pères ? Et le malheureux, éloigné
depuis sa jeunesse de sa famille et de son
pays, n'oublierait-il pas les ennuis et les fa-
tigues d'un long exil, s'il lui était donné
d'aller expirer dans le pays où reposent
déjà ses ancêtres ?

Aussi qui ne serait pas sensible à un sen-
timent si beau et si naturel ? Il est né avec
l'homme ; il a résisté aux passions, à la su-
perstition et à l'ignorance : les ténèbres de
l'idolâtrie ont bien pu étouffer les plus nobles
sentiments du cœur ; mais jamais elles
n'ont porté à celui-ci la plus légère atteinte.
On le retrouve chez le peuple barbare
comme chez le peuple civilisé ; il luit dans
les ténèbres de l'ignorance comme le mé-
tère dans l'obscurité de la nuit.

A toutes les époques et dans tous les
pays, ce sentiment s'est traduit par les
cérémonies les plus touchantes et les
plus pompeuses. Toujours on a rendu aux
morts un culte religieux et l'on a témoigné
la plus grande vénération aux dépouilles
mortelles de ses semblables ; et tous les
legislateurs ont imprimé un caractère de
santété aux cérémonies qui accompa-
gnent les sépultures.

Mais ces devoirs funèbres n'ont pas été
rendus aux morts de la même manière
chez tous les peuples. Ils varient avec le
caractère, la religion et les préjugés de
chacun d'eux. Je me propose de dire
quelques mots et de faire quelques remar-
ques sur les honneurs que les principaux
peuples ont rendus aux morts.

Les Egyptiens se sont fait remarquer
entre tous les autres. Ils avaient tant de
respect pour les morts qu'il est presque
vrai de dire aujourd'hui que toute la gloire
et toute la puissance de l'ancienne
Egypte ne se révèle à la postérité que
par ses monuments funèbres.

Comme les Egyptiens croyaient que le
bonheur des morts dépend de la con-
servation de leurs corps, ils les embau-
maient, les enveloppaient de bandelettes
de lin et les gardaient religieusement dans
leurs maisons. Quelques uns de ces corps
embaumés, que nous appelons momies,
sont encore conservés dans nos musées
comme des objets de curiosité. Comme si
l'ancienne Egypte, remarqué un écrivain,
eût craint que la postérité ignorât un jour
ce que c'était que la mort et qu'elle eût

voulu, à travers les temps, lui faire parve-
nir des échantillons de sa lave.

Ce que nous devons surtout remarquer
dans leurs cérémonies, c'est le jugement
des morts. Avant de descendre le corps
dans les cavités ténébreuses qui servaient
de retraite à la mort sous les pyramides et
les obélisques, on arrêtait, pour ainsi dire,
les mânes du défunt à la porte du tom-
beau, pour les traduire devant un tribunal
redoutable. Des juges à l'aspect sévère
prononçaient sur eux l'arrêt fatal. L'or-
gueilleux Pharaon y apparaissait comme
le dernier de ses sujets. C'était là que le
faible et l'indigent faisaient enfin enten-
dre leurs plaintes longtemps comprimées,
et que la justice, impitoyable ennemie de
l'adulation, flétrissait la mémoire des po-
tentats qui avaient tyrannisé leurs sujets.

Tandis que l'Égypte cherchait à éterni-
ser le souvenir de la mort, l'ancienne Ro-
me s'efforçait en quelque sorte d'en dé-
truire jusqu'aux vestiges, en livrant aux
flammes les corps des défunts. Les fané-
railles de Misène, racontées par Virgile
dans son *Énéide*, sont une image assez ex-
acte de ce qui se pratiquait alors dans ces
cérémonies. Comme Virgile n'a pas dé-
fendu à notre *Abeille* de porter ses chants
gravés sur ses ailes, je citerai ce passage
qui entre si bien dans mon sujet :

Cependant les Troyens, accablés de tristesse,
Debout près de Misène, objet de leur douleur,
L'entouraient en silence, et répandaient des pleurs.
De sapins résineux, de rameaux sans verdure,
Ils dressent du bûcher l'immense architecture ;
Et du triste édifice enfermant les apports
En cercles sont penchés de funèbres cyprès :
Au-dessus du héros on a placé les armes.
Pour en baigner ce corps, digne objet de leurs larmes,
Ils répandent les flots bouillonnants dans l'airain,
Et de riches parfums s'épanchent de leur main.
On gémit, on le met sur le lit funéraire,
De ses restes muets triste dépositaire.
On étend au-dessus ses habits précieux,
Dépouille si connue et si chère à leurs yeux :
D'autres, le regard morne et l'âme désolée,
Triste et lugubre emploi ! portent le mausolée.
Saisissent des brandons et tremblent d'approcher,
En détournant la tête allument le bûcher.
L'encens, l'huile, les mets, les offrandes pieuses
Que jettent dans le feu leurs mains religieux,
Brûlent avec le corps : des parfums onctueux
Arrosent les débris qu'épargnèrent les feux :
La douleur les confie à l'urne sépulchrale :
Le rameau de la paix répand l'onde lastrale.
On pleure encor Misène, on l'appelle trois fois,
Et les derniers adieux attendrissent leurs voix.
Enée à cet honneur en joint un plus durable :
Sur un mont il élève un trophée honorable,
Il place de sa main la lance et le clairon ;
Et ces bords, ô Misène ! ont conservé ton nom.

Ensuite chaque fois que le cercle de
l'année achève sa révolution, les amis et
les parents de celui qui n'est plus, couron-

nés de rameaux, renouvellent la pompe funèbre. Ils épanchent sur la tombe des coupes de vin pur et n'oublient jamais d'immoler des brebis noires et de jeunes taureaux noirs. Enfin pour rendre la cérémonie plus solennelle, une foule joyeuse vient disputer le prix du combat. Les uns s'élancent dans un cirque immense, et, comme un tourbillon rapide, franchissent l'espace pour recevoir la couronne de verdure due au vainqueur. D'autres, penchés sur des coursiers rapides, agitent leurs rênes flottantes et, le fouet levé, leur en font sentir l'aiguillon. Ici de jeunes héros, l'arc tendu, l'œil fixé sur le but, décochent leurs flèches pour signaler leur adresse. Là, l'onde amère s'entrouvre sous le tranchant des rames et des prones d'airain pour livrer passage aux vaisseaux rapides.

(A continuer.)

PLAN D'ÉTUDES DU PETIT SÉMINAIRE DE PARIS.

Nota.—1o. A la fin de chaque année, M. le Préfet des Études fixe la liste des auteurs qui seront suivis dans les classes l'année suivante. Il prend pour base de son travail la liste officielle publiée par l'Université.

2o. Le Petit Séminaire compte dix classes depuis la classe élémentaire jusqu'à la classe de Philosophie inclusivement.

Voici les matières traitées dans chacune de ces classes.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

Dans la classe élémentaire on ne s'occupe pas encore de latin. Les enfants s'y perfectionnent dans la lecture et l'écriture, ils y cultivent leur mémoire, y apprennent la petite grammaire française et commencent à faire un peu d'analyse grammaticale et logique. Ils y voient les éléments d'histoire sainte depuis la création du monde jusqu'au règne de Salomon, inclusivement; les éléments de géographie; explication des termes, divisions principales du globe et de l'Europe, enfin quelques commencements d'arithmétique.

Un élève qui a bien suivi la classe élémentaire doit être, en terminant, capable de lire à haute voix sans s'interrompre; d'écrire sous la dictée proprement et lisiblement, avec quelques commencements d'orthographe; s'être un peu avancé dans la connaissance de la grammaire française; avoir été exercé sur toutes les conjugaisons, savoir faire l'analyse grammaticale de toutes les phrases.

HUITIÈME.

En huitième on continue et l'on perfectionne tout ce qui s'est fait dans la classe élémentaire; en s'appliquant surtout à l'orthographe française et à l'analyse grammaticale et logique. On commence l'étude du latin deux mois environ après la rentrée. Vers le milieu de l'année on commence à faire de petits thèmes sur les premières règles de la grammaire latine et à traduire l'*Épître Historique Sacra*.—On achève l'histoire sainte depuis Salomon et l'on voit l'histoire de l'Église jusqu'à la fin du règne de Constantin; on étudie la géographie particulière des diverses parties de l'Europe. On continue à apprendre les éléments d'arithmétique.

Pour l'arithmétique, il doit savoir écrire sous la dictée un nombre composé de qua-

tro ou cinq chiffres, avoir appris par cœur la table de multiplication, et savoir faire l'addition et la soustraction des nombres entiers appliqués à des problèmes simples et faciles.

A la fin de la huitième, un bon élève doit posséder dans toutes ses parties principales la grammaire française élémentaire, être capable de faire sur un passage d'un auteur français l'analyse grammaticale et logique des mots et phrases; avoir appris la grammaire latine jusqu'à la syntaxe des verbes exclusivement, par conséquent posséder parfaitement les déclinaisons et les conjugaisons régulières. Il doit, en outre, être capable d'expliquer les 25 premiers chapitres environ de l'*Épître Historique Sacra*, avec l'analyse grammaticale de tous les mots. Pour l'arithmétique, il doit savoir écrire sous la dictée des nombres de 7 ou 8 chiffres, posséder parfaitement la table de multiplication et être capable d'appliquer à de petits problèmes les trois premières opérations sur les nombres entiers, addition, soustraction, multiplication.

SEPTIÈME.

En Septième on complète et l'on approfondit l'étude de la grammaire et de l'orthographe françaises. On voit toute la syntaxe de la grammaire latine. On continue l'explication de l'*Épître Historique Sacra*; on prend celle de *de Viris* quand les élèves en sont capables, au plus tard au 3me trimestre.

A partir également du troisième trimestre on commence l'étude de la grammaire grecque.

On voit l'histoire de France élémentaire; on étudie la géographie générale de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie. On poursuit les éléments de l'arithmétique.

A la fin de l'année, un bon élève de septième doit être capable de faire un thème latin sur toutes les règles de la syntaxe, d'expliquer les premiers chapitres du *de Viris* avec l'analyse grammaticale de tous les mots; il doit posséder la grammaire grecque jusqu'aux verbes exclusivement, et écrire sans fautes graves une dictée ordinaire et où les difficultés ne soient pas accumulées.

A ce qu'il a appris d'arithmétique dans les classes précédentes, il doit avoir joint la connaissance de la division des nombres entiers, et être capable d'appliquer à toutes sortes de problèmes faciles les quatre premières règles de l'arithmétique.

SIXIÈME.

En sixième, on explique le *Selecta à profanis* et les fables de Phèdre. On prend pour le grec, les fables d'Esopé. On commence l'étude de la grammaire française supérieure que l'on prend à la syntaxe et l'on continue celle de la grammaire latine et grecque. On commence à faire des Thèmes grecs faciles.

On voit l'histoire ancienne: Égyptiens, Assyriens, Mèdes et Perses: on étudie à fond la géographie de la France, de l'Algérie et des Colonies françaises.

On continue à apprendre les éléments d'arithmétique.

Un bon élève de 6me doit, à la fin de cette classe, savoir une grande partie de la syntaxe de la grammaire française supérieure et avoir vu la grammaire grecque jusqu'aux verbes en *mi* inclusivement,

être capable de faire un thème latin sur toutes les règles de la Méthode jusqu'à celles qui concernent les adverbes; pouvoir faire une version du *selecta à profanis*, de Phèdre et des fables d'Esopé avec l'analyse grammaticale des mots. Il doit être aussi capable d'écrire convenablement sous la dictée un devoir français où soient réunies les difficultés de la grammaire et de l'orthographe françaises qui se rencontrent le plus souvent. Il doit pouvoir faire un thème grec très-facile.

A ce qu'il a appris d'arithmétique dans les classes précédentes, il doit avoir ajouté la connaissance des fractions décimales et savoir appliquer à divers problèmes les trois premières opérations sur les nombres entiers et les fractions décimales.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1859.

Nous commençons aujourd'hui la publication du “ Plan d'études du Petit Séminaire de Paris. ” L'Abeyille croit, avec raison sans doute, que ses jeunes amis trouveront dans cette lecture non-seulement un aliment à leur avide curiosité, mais encore un véritable intérêt et peut-être aussi quelque utilité. Il est souvent, et l'on peut dire même toujours avantageux de connaître un peu ce qui se passe au-delà de la sphère où nous nous agitons, pourvu que la curiosité qui nous pousse à cela soit animée d'un bon motif. Il n'y a rien pour nous exciter au travail et nous enflammer d'une noble ardeur, comme l'exemple des élèves d'une autre institution: en cela, comme en toutes choses, il est souvent vrai de dire que l'exemple fait plus que le précepte.

Le “ Plan d'études du Petit Séminaire de Paris, ” en détaillant les différentes matières qui y sont l'objet des études nous met à même de faire la comparaison entre ce que nous faisons ici dans chacune de nos classes et ce que font les élèves de ce Petit Séminaire dans les classes correspondantes. Après cette énumération, on y voit ce qu'un bon élève doit être en état de faire à la fin de l'année.

Ceux qui s'imaginent que le cours d'études de nos Séminaires et de nos Collèges est d'une force à toute épreuve, s'apercevront à cette lecture qu'il y a encore une assez grande distance entre la force de nos études et celle des collèges de Paris. Il est de mode chez nous de trouver principalement à redire sur ce qu'on nous tient quatre et cinq ans esclaves de cet inintelligible grec qui ne semble inventé que pour être le tourment des écoliers. Que dirions-nous cependant si, comme au Petit Séminaire de Paris, il fallait, dès la Septième, s'y jeter à corps perdu pour n'en sortir qu'après la Rhétorique? Et pourtant les élèves du Petit Séminaire de Paris ne cultivent pas la langue d'Homère aux dépens de celle de Virgile et de Cicéron: pour s'en convaincre, M. M. les Cinquièmes n'ont qu'à voir ce qu'un bon élève de leur classe au Petit Séminaire de Paris doit déjà avoir acquis dans l'étude du latin.

Le Petit-Séminaire de Paris a été fondé par Mgr. Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans. C'est un des collèges les plus forts et les plus renommés de Paris et, par conséquent, de la France tout entière. Il fut même un temps où le Petit-Séminaire de Paris était regardé comme supérieur aux autres collèges. Mgr. Dupanloup, qui le dirigeait alors, ne craignit pas de jeter un défi solennel à tous les collèges royaux de la France sous le contrôle de l'Université. Depuis que Mgr. Dupanloup, par sa nomination à l'évêché d'Orléans, a été forcé de s'éloigner d'un établissement qu'il aimait d'un amour si paternel et que, grâce à son énergique et persévérante activité, il avait ainsi placé à un rang si honorable, le Petit-Séminaire de Paris n'a pas tout-à-fait soutenu la réputation qu'il lui avait acquise; mais il n'en est pas moins encore aujourd'hui le modèle des institutions de ce genre et l'heureux rival des collèges de l'Université.

On sera peut-être surpris de voir que dans une maison aussi célèbre et d'une telle force on ne consacre qu'une seule année à la philosophie. La raison en est bien simple: la philosophie n'est pas considérée comme faisant directement partie du cours d'études, et l'on n'en enseigne que ce qui est nécessaire aux élèves sortant du Petit-Séminaire, pour obtenir le degré de bacheliers. Ceux qui veulent étudier plus particulièrement la philosophie, peuvent aller à Issy, à trois lieues de Paris, dans un collège tenue par les Sulpiciens et où le cours de philosophie dure trois ans.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Bernardin de Saint-Pierre prônait la paix universelle. Le cher homme! Il est permis de croire que c'était par passe-temps, et que son intelligence n'avait pas fait de très-grands efforts pour trouver, parmi les nombreuses combinaisons du possible, une seule qui pût s'adapter à son système. Au reste, de ce qu'il ait étudié la nature dans ses moindres beautés, il ne s'ensuit pas qu'il ait fait sur le monde des études bien approfondies, vous l'admettez sans peine. S'il a passé les trois quarts de sa vie dans son cabinet de travail, à la bonne heure; mais s'il s'est heurté franchement, comme les autres, contre ce vieux monde qu'il voulait pacifier, s'il a coudoyé les préjugés et ces belles erreurs transmises de siècle en siècle, il a dû rire lui-même de cette idée drolatique d'une paix universelle.

Tenez, si j'étais appelé à réfuter sire Bernardin quant à la possibilité de son beau rêve, je ne feuilleterais pas l'histoire des dissensions depuis la confusion des langues jusqu'à nos jours; je ne parlerais pas des sept villes rivales disputant sur le berceau d'Homère. Je trouverais plus concluant de faire une allégorie représentant les villes du Canada, sourdes à toutes les exigences de la politique, indociles aux injonctions des partis et à la décision même d'une souveraine, luttant pour un misérable titre, hurlant jusqu'à l'inanition dans l'impuissance absolue de l'obtenir. Et la conclusion serait accablante pour le système du grand écrivain....

Mais vous voulez une chronique, lecteurs. Pardonnez-moi. J'étais à profiter d'un peu de latitude qu'on m'a donnée pour mes réflexions philosophiques. *L'Abeille* m'a permis des généralités comme celle-là, et il est tout naturel que j'en profite. Or me voici tout à vous.

Si le discours du Gouverneur est écouté bouche béante et commenté par la presse aux quatre points cardinaux, *L'Adresse* de la Chambre a des effets de mécanique plus admirables encore. Ces députés qui reviennent dans l'arène, las du repos de la vacance, bondissent sur leurs sièges lorsque le moment est venu de discuter *L'Adresse*. Puis vient un engagement général où les phalanges opposées de principes, d'opinion, de préjugés, viennent en contact pour produire un résultat qui n'est pas toujours attendu, mais qui est toujours décisif en ce qu'il relève d'un côté et froisse de l'autre.

L'Adresse a été proposée par M. Dufresne, député du comté de Montcalm, secondé de M. Burton, du Haut-Canada. La question du siège du gouvernement venait en premier lieu dans ce document, et la discussion l'a immédiatement attaquée avec sa vigueur ordinaire. M. Sicotte est venu tout d'abord avec un amendement tendant à déclarer que la Chambre ayant rejeté formellement la décision de la Reine, les principes de la constitution veulent que l'opinion de la majorité soit respectée et qu'il y soit donné suite. M. Langevin a secondé cet amendement qui a donné lieu à des débats prolongés entre MM. Sicotte, Langevin, Dorion, Piché, Thibaudeau, McGee, Foley, pour l'amendement, et MM. Cartier, Alley, Turcotte, Rose et Bellingham, contre l'amendement. La discussion a pris tantôt les allures sarcastiques de l'ironie, motivée par les explications données par le ministre Brown-Dorion, tantôt les formes plus sérieuses et plus graves d'une lutte de principes. MM. Hogan et Wallbridge ont ensuite proposé un second amendement, mitigant celui de M. Sicotte, et déclarant en substance que la Chambre, tout en remerciant Sa Majesté de s'être rendue à l'appel de ses sujets Canadiens en choisissant une capitale, doit, en conséquence de la probabilité d'une union fédérale des provinces, recommander à l'Exécutif de ne prendre pour le présent aucune mesure par rapport à l'érection des édifices publics à Ottawa. Ceci a amené une nouvelle discussion à laquelle ont pris part quelques membres de l'opposition, aux prises avec les moteurs et deux membres des environs d'Outaouais, MM. Scott et Heath. Au moment où j'écris, il n'y a pas encore eu de division.

Au conseil législatif, où l'on va plus rondement, on a d'abord rejeté, à une division de 12 contre 23, un amendement de M. Dessaulles tendant à déclarer mauvais le choix d'Ottawa par Sa Majesté. On a présenté ensuite un nouvel amendement déclarant qu'il serait inutile et dispendieux de transporter le siège du Gouvernement à Québec pour les quatre ans à venir. Cet amendement, funeste à la ville de Champlain, a été adopté à une division de 14 contre 24. Comme cette question regarde principalement les subsides, si la Chambre décide de venir à Québec, elle l'emportera sur le Conseil et

la décision de celui-ci restera ainsi sans effets.

Les autres paragraphes de *L'Adresse* ont été adoptés au Conseil qui l'a présentée à Son Excellence avec les cérémonies d'usage. II. T. T.

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Révérend M. N. C. Fortier, curé de St. Michel, qui a succombé le 3 Février à une attaque de paralysie, âgé de 59 ans.

Mr Fortier fut en 1818, attaché à l'évêché de Québec comme sous-secrétaire de Monseigneur Plessis. Devenu secrétaire du diocèse en 1823, il rendit d'importants services par son activité et par sa grande connaissance des affaires.

Il fut nommé à la cure de St. Michel en 1829; et jusqu'à sa mort il n'a cessé de diriger cette paroisse, avec le zèle d'un apôtre et les talents d'un habile administrateur.

Sans compter le florissant *Institut* de St. Michel, dont il fut le patron et le père, il a doté cette paroisse de deux maisons d'éducation destinées à y perpétuer le bien qu'il y a fait. *L'Abeille* ne saurait non plus sans ingratitude passer sous silence la généreuse protection que, durant les trente années de sa vie pastorale, il a constamment accordée aux nombreux élèves de sa paroisse qui ont fait, ou qui font encore leurs études dans ce Petit-Séminaire, ou ailleurs.

Ses obsèques ont eu lieu Mardi au milieu d'un grand concours de fidèles et de membres du clergé. Mgr. de Tloa, avant de confier à la terre les restes de ce digne prêtre, a fait son éloge en termes touchants.

Il appartient à la société de St Michel, à celle d'une messe, et à la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

In memoria aeterna erit justus.

Comme le tirage des premiers et second numéros de *L'Abeille* est depuis longtemps épuisé, nous avons résolu de les réimprimer sous peu de jours afin de satisfaire aux nombreuses demandes qu'on nous en fait.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous reproduisons l'article suivant de ce Journal dans l'espérance que quelqu'un de nos anciens abonnés réalisera le vœu exprimé par son honorable et bienveillant éditeur:

L'ABEILLE.—C'est avec bonheur que nous saluons le retour de cette jolie publication des élèves du Petit Séminaire de Québec, interrompue depuis si longtemps, avec ses deux épigraphes: "Je suis chose légère et vais de fleur en fleur," et "For-san et hæc olim meminisse juvabit." Hélas, oui! *Meminisse juvabit!* Et c'est tout ce qu'il nous reste de ces charmantes années de la jeunesse où l'on pourrait être si heureux si l'on voulait seulement s'apercevoir qu'on l'est! Mais il entre dans notre pauvre nature humaine de n'apprécier le bonheur que lorsqu'il est perdu

sans retour. Les six volumes de l'ancienne *Abeille*, contiennent une foule de renseignements précieux qui nous ont été de la plus grande utilité pour la rédaction des articles sur l'*Université Laval*, publiés dans notre journal anglais. A ce propos, nous désirerions beaucoup posséder dans la bibliothèque du département, une collection complète de cet intéressant recueil. Quelqu'un ne nous fera-t-il point ce cadeau ?

OMNIA VINCIT LABOR IMPROBUS.

Le nouveau maire de Londres est Mr. David William Wire. Son père était un pauvre petit marchand de biscuits dans les rues de Colchester. Le futur maire de Londres vint chercher fortune dans cette vaste métropole. Son premier métier fut de balayer le bureau de M. Harvey, alors avocat, aujourd'hui chef de la police métropolitaine. M. Harvey ayant reconnu les talents extraordinaires du jeune balayeur, l'aide à se faire instruire, lui donna une place dans son bureau, et lui fournit des occasions de s'avancer peu à peu. M. Wire est ainsi devenu par ses talents et surtout par son travail, le premier magistrat de la plus grande ville de l'Europe

POPULATION DE LONDRES.

On peut se former une idée de la population de cette grande capitale, en considérant que dans la semaine de Noël il y a eu 1770 naissances et 1442 morts. La population a donc augmenté de 328, c-à-d, à peu près autant que celle de Québec en six mois. Parmi les morts il y avait cinq nonagénaires dont les âges respectifs étaient 90, 94, 95, 98 et 99 ans.

Le Révérend R. Sheepshanks, *fellow* du collège de la Trinité, à Cambridge, a laissé £10,000, destinés à former un capital dont le revenu sera employé, partie à aider un jeune homme dans ses études astronomiques pendant trois ans, partie à faire faire des observations et à les publier.

PROGRÈS IMMENSES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS, DEPUIS 50 ANS.

“ En considérant l'histoire d'ensemble des Etats-Unis, on trouve que leur population se montait, il y a cinquante ans, à sept millions d'habitants. A cette époque, l'église catholique y comptait un diocèse, deux évêques, soixante-huit prêtres, quatre-vingts églises, deux institutions ecclésiastiques et trois écoles. Aujourd'hui, la population est de vingt-huit millions, et le catholicisme possède quarante-et-un diocèses, trente-neuf évêques et deux vicaires apostoliques, dix-huit cent soixante-douze prêtres, deux mille cinquante-trois églises, huit cent vingt-neuf chapelles, trente-cinq institutions ecclésiastiques, vingt-neuf collèges, et cent-vingt-quatre écoles. En un mot, la population américaine a quadruplé, mais les progrès de la religion catholique ont été sept fois plus considérables que ceux de la population, dans la moitié de siècle que les Etats-Unis viennent de parcourir.”

(*Propagateur Catholique.*)

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DE LOUIS XIV A MGR. DE LAVAL, 1660.

Monsr. l'Euesque de Petrée,

Ayant esté informé que depuis vostre arrivée en la Nouvelle France vous avés agy avec tant de zele et de pieté dans la mission qui vous a esté donnée par Nostre St. Pere le Pape, que non seulement les Chrestiens qui habitent le pays en ont beaucoup d'edification, mais encore que vous avés tranailé avec efficace à la propagation de la foy, l'en ay vne particuliere satisfaction, dont j'ay bien voulu vous donner aduis par cette lettre, et vous dire que lorsqu'il y aura lieu de faire ériger vn Euesché audit pays, j'en feray volontiers instance à Nostre St. Pere le Pape, et vous nommeray ensuite à Sa Sainteté pource que estre pourueu, vous assureant que ie seray bien aise de vous donner, dans toutes les occasions qui s'en pourront offrir, des témoignages de l'estime que ie fais de vostre personne. Et sur ce, ie prie Dieu qu'il vous ayt, Monsr. l'Euesque de Petrée, en sa sainte garde. Escrit à Aix le xij. mars 1660.

Signé LOUIS.

Et plus bas DE LOMÉNIE.

LETTRE DE LOUIS XIV AU VICOMTE D'ARGENSON, 1660.

Monsieur le Vicomte d'Argenson, Depuis que le Sieur Euesque de Petrée a esté enuoyé à la Nouvelle France pour y faire ses fonctions Episcopales, j'ai eu aduis qu'il y a des personnes qui essayent par divers moyens d'y introduire quelque schisme, et d'y établir une autorité indépendante de celle dudit Sieur Euesque, Et voulant empêcher vne chose qui pourroit non seulement apporter beaucoup de désordre et de confusion dans l'Eglise dudit pays, mais encore vn très grand préjudice à la propagation de la foy, le vous fais cette lettre pour vous dire que vous ayés à favoriser l'establissement et le maintien de l'autorité ecclesiastique dudit Euesque de Petrée en tous les lieux où vostre pouvoir s'estend, conformément à la mission qu'il a receu de N. S. Pere le Pape, Et que vous empêchiés qu'il ne soit rien fait qui y puisse estre contraire, ny à la bonne union qui doit estre en laditte Eglise sous la dependance dudit Euesque, lequel en a esté establi le chef à mon instance par Sa Sainteté, Vous assureant que, comme c'est vne chose qui regarde la gloire de Dieu, les soins que vous en prendrés me seront tres agreables. Et la presente n'estant pour autre fin, ie ne vous la fairay pas plus longue, que pour prier Dieu qu'il vous aye, Monsr. le Vicomte d'Argenson, en sa Sainte garde. Escrit à Aix, ce xij. iour de Mars 1660.

Signé LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

TRADUCTION SAVANTE.

Un jeune cavalier, qui faisait l'homme important, alla un jour visiter, en bonne compagnie, une magnifique cathédrale. Il s'y trouva, entre autres, une tombe re-

marquable, sur laquelle était inscrite l'épithaphe suivante ; HIC JACET MORTALIUM HONOR, DECUS PACIS ET AMOR, BELLI TREMOR, &c., . . .

R. I. P.

Des dames qui l'accompagnaient lui demandèrent l'explication de ces mots. Le cavalier qui ne savait pas de latin, et ne voulait pas le laisser voir, aurait bien voulu se dispenser d'expliquer ce qu'il n'entendait pas. Il eut beaus'en défendre sous différents prétextes, il ne put reculer.

Il se mit donc à examiner l'épithaphe, se recueillit un moment, et puis leur dit : “ Mesdames, cette épithaphe très-ancienne, est gravée sur la pierre en langue morte ; elle est déjà un peu effacée, cependant j'espère en venir à bout.

D'abord voyez : *Hic jacet.*—Hic jacet, veut dire sans contredit : Il jasiait. C'était probablement un bavard, l'inscription n'a pas dû le taire ; on ne doit que la vérité aux morts. Il jasiait donc beaucoup.—Poursuivons : *Mortalium.*—Mortalium : Mort à Lyon ; il est mort à Lyon. On ne dit pas si c'était sa patrie.—*Honor* ; au nord, c'est bien, il est mort au nord : il n'y a pas là de contradiction ; il est mort à Lyon, au nord. Plus loin.—*Decus pacis.*—O pau bleu oui ! d'écus pas six ; il n'avait pas six écus. — *Et amor* ; Etant mort. —Oui étant mort, il ne possédait pas six écus vaillant, oh le pauvre diable ! Enfin. — *Belli tremor.* Je le crois, le béli tre est mort. Voilà certes une injure dictée au faiseur d'épithaphe par des héritiers avides qui n'ont pas même eu six écus du pauvre hère. —Peut-être aussi le poète l'a-t-il maltraité parce qu'il n'avait pas laissé de quoi le payer grassement.

Voilà cependant comme se font les réputations ; quelques écus de plus, et le personnage était un saint ; tandis qu'il passe maintenant pour un béli tre, un bavard : ainsi va le monde.

Quant au reste de l'épithaphe, il ne vaut pas la peine d'être déchiffré. Et des trois lettres donc, Monsieur, R. I. P., que signifient-elles ?—Ces trois lettres sont les initiales des trois mots suivants : Raillieurs, impertinents, passez. Le cavalier se tira ainsi d'embaras, et apprêta à ces dames à gloser sur le défunt.

LOGOGRIPE.

Avec six pieds je suis un mets fort restaurant ;
Avec cinq, des traités je deviens le garant ;
Avec quatre, mes flots roulent avec vitesse ;
Avec trois, en fuyant, j'emporte la jeunesse.

La réponse à la dernière charade est : *Drap-eau.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe M. F. Rainville.
A Ste. Anne M. Ls. Fournier.
Au Collège Joliette M.J.D. Bélanger.
Assomption M. M. Légaré.
A la Petite-Salle M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . . MM. { F. Gagné,
 { P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.